



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service grands travaux
neufs et ouvrages d'art

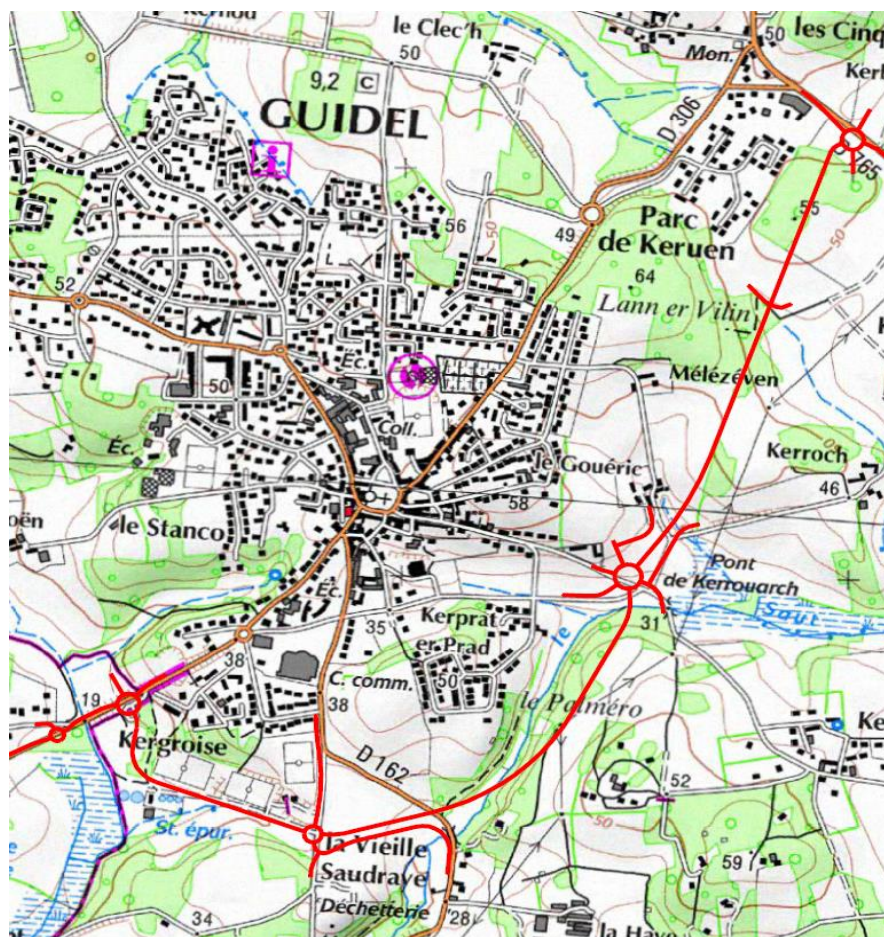
Objet de l'opération

Dans le cadre de la modernisation du réseau routier, le département du Morbihan a décidé de créer une voie de contournement pour supprimer le point noir de la circulation que constitue la traversée du centre de Guidel. Cette voie d'évitement située à l'est permettra de reporter le trafic de transit hors agglomération.

Les principaux objectifs sont :

- Améliorer les conditions de circulation offertes aux usagers,
- Faciliter l'accès aux plages,
- Soulager la voirie urbaine (assurer la sécurité routière et réduire les nuisances),
- Offrir une alternative en termes de déplacements doux.

Plan de situation



Caractéristiques du projet

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage du département consistent à :

- Créer une route bidirectionnelle d'une longueur de 2900 mètres à la périphérie est et sud de l'agglomération centre de Guidel.
- Créer une piste cyclable en parallèle de la voie nouvelle côté agglomération après le système de récupération de l'impluvium routier
- Construire 4 carrefours giratoires pour rétablir les voies interceptées, un à chaque extrémité du projet et deux intermédiaires

Plusieurs mesures de réductions et de compensations sont intégrées aux travaux, notamment le rétablissement du Saut du Renard avec la réalisation de 2 ouvrages hydrauliques de 6m de large intégrant 2 passages à faune :

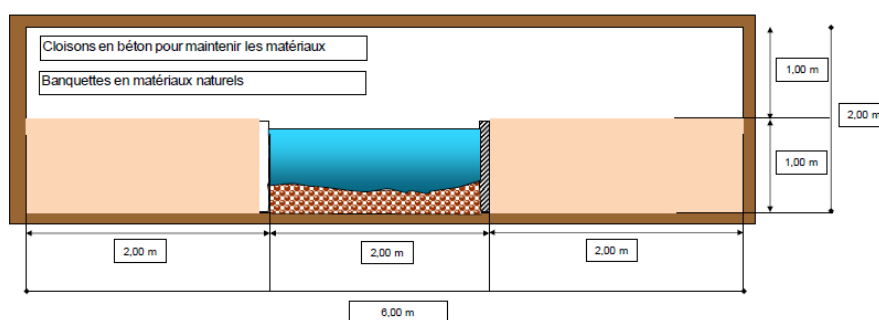


Fig.10.Schéma des OH5 et OH6

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Responsable directeur des routes et de l'aménagement

Montant estimé de l'opération : 7 800 000,00 € TTC

Entreprises

Lot 1 Terrassement Assainissement Ouvrages :

Groupement Pigeon Bretagne Sud / Pigeon Terrassements / Lepine : **4 992 363,36 € TTC**

Lot 2 Chaussées : Eurovia Bretagne :

1 425 947,28 € TTC

Autres travaux associés

Ces travaux seront coordonnés avec les interventions d'autres lots, menées en parallèle ou à la suite :

- Déplacements et constructions de réseaux divers,
- Dispositifs de retenue,
- Signalisation directionnelle et de police,
- Signalisation horizontale,
- Aménagements paysagers.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Organisation des travaux

La durée prévisionnelle des travaux est de 2 ans. Les travaux démarreront le 15/04/19.

La première année doit permettre la réalisation des ouvrages hydrauliques notamment pour rétablir le ruisseau du Saut du Renard. Les terrassements seront également commencés depuis la RD765, au Nord vers le Sud du projet. Le giratoire prévu sur la RD765 sera réalisé en partie au cours de cette première année. Les rétablissements de la RD162, de la voie communale de Kerroch et les rues Général de Gaulle et Capitaine Quillien seront anticipés avec un revêtement en grave bitume.

La deuxième année verra la finalisation des terrassements, la création des giratoires et la réalisation des couches de chaussée.

Information et déviations durant les travaux

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une circulation alternée par feux sur la RD765 et la RD162.

Les voies communales de Kerroch, du Gouéric et le Nord de la rue Capitaine Quillien seront fermées à la circulation au droit du chantier à certains moments au moins jusqu'à la fin de l'été 2019.

Le phasage est en cours de détermination avec les entreprises.



L'accès à la déchetterie sera également perturbé, des dates plus précises seront communiquées par l'intermédiaire de la mairie et du service gestion des déchets de l'Agglomération de Lorient.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les
chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr